

AGENTS DEMANDES
Pardessus échantillons: \$4.90. Par lots d'une douzaine: \$3.75. Adressez argent avec commande.



\$4.90

Pardessus IMPERMEABLES Garantis

POUR HOMMES, FEMMES et ENFANTS

Ces pardessus sont faits de drap gabardine à chaîne diagonale de la meilleure qualité et enduits de pur caoutchouc hindou. Couleur: jaune, "tannée". Modèles élégants, ajustage et façon irréprochables. Portent l'étiquette "Goodyear", qui en garantit l'imperméabilité. Nous avons toutes les grandeurs. Satisfaction assurée. S'adresser à:

G. G. DUBOIS & CO. 15 rue Elgin, Ottawa, Ont.

ESSAI DE 7 JOURS - FORMULE DE COMMANDE

Cette formule vous procure un pardessus à 7 jours d'essai. Pendant ce temps, si le pardessus n'est pas tel que nous le disons et si vous n'êtes pas satisfait, vous le retournez et nous vous renvoyons votre argent.

Date.....

G. G. DUBOIS & CO., 15 rue Elgin, Ottawa, Ont.

Messieurs,

Avec l'entente explicite que ceci est un essai gratuit de 7 jours, expédiez-moi tout de suite, à ma station, un pardessus mesurant.....

J'inclus \$.....

pour en payer le coût indiqué sur la liste de prix confidentielle.

Si je constate que le pardessus n'est pas tel que décrit par vous, je le retournerai et il est explicitement entendu que vous renverrez mon argent immédiatement. Si, cependant, je ne renvoie pas le pardessus dans 3 jours, vous garderez l'argent.

Nom..... Adresse postale.....

Province..... Gare de chemin de fer.....

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Lavoie, avocats du Barreau de Québec.

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'àux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

DEVOIR D'UN EVALUATEUR MUNICIPAL.—Q.—Un citoyen a été nommé évaluateur de sa municipalité, et commence à exercer sa fonction. Quels sont ses devoirs? Peut-il, entre autres, évaluer pour l'impôt les coupes de bois d'épinette, de sapin et de cèdre faites sur les terres patentes? Doit-il évaluer la propriété au deux-tiers, au trois-quart, ou à la pleine valeur? H. B. B.

R.—Les estimateurs communément appelés "évaluateurs" d'une municipalité, doivent avant tout avoir prêté serment, et le rôle d'évaluation doit être préparé et toutes les évaluations doivent être faites par les trois évaluateurs ensemble. Il ne faut pas oublier que le rôle d'évaluation est nul si les estimateurs n'ont pas la qualification voulue, et n'ont pas signé le rôle qu'ils ont préparé.

Quant à savoir sur quelle base les évaluations doivent se faire, nous ne pouvons mieux le dire qu'en citant l'article 650 du Code Municipal qui est fort clair sur ce point.

Article 650, Aux mois de juin et de juillet, tous les trois ans, les estimateurs de toute municipalité locale doivent dresser, par eux-mêmes ou par toute autre personne employée par eux, un rôle d'évaluation basé sur la valeur réelle des propriétés; dans ce rôle sont énoncées avec soin et exactitude, toutes les particularités requises par les dispositions du présent titre.

Néanmoins dans le comté des Îles de la Madeleine, le rôle d'évaluation doit être dressé dans le mois de février et de mars.

Mais est-il légal d'évaluer les coupes de bois? En général, nous pouvons répondre dans l'affirmative. Cependant, la jurisprudence fait une exception quant aux coupes de bois sur les terres de la Couronne. Voici un jugement assez récent sur ce dernier point:

Dans une cause de la Corporation de St-Honoré vs Thomas jugée à la Cour supérieure du district de Kamouraska en 1913, le président du Tribunal décidait, que: "Le droit conféré par la licence de coupe de bois sur les terres de la Couronne, constitue un droit immobilier spécial, mais tel droit n'est pas un bien imposable sous les dispositions du Code Municipal."

LICENCE D'AUTOMOBILE.—Q.—Un propriétaire d'automobile est-il obligé de payer sa licence annuelle, quoiqu'il ne sorte pas sa voiture du garage? H. B.

R.—La loi des véhicules-moteurs enjoint à tout propriétaire d'automobile de se procurer une licence, chaque année au premier jour d'avril, qu'il se serve ou non de sa machine. Pratiquement, on ne donne aucune sanction à la loi, c'est-à-dire que l'on ne poursuit pas le propriétaire dépourvu de licence, quand ce dernier ne fait pas usage de sa voiture ou la laisse en garage.

Nous pouvons donc affirmer à notre correspondant, que bien que la loi ordonne de payer la licence susdite dans tous les cas, nous ne croyons pas qu'il soit inquisiteur à moins qu'il ne fasse usage de son auto.

TAXES ET ERECTION DE NOUVELLE PAROISSE.—Q.—Il y a environ un an, l'autorité érigeait canoniquement et civilement un certain territoire en paroisse. Et une partie de cette nouvelle paroisse a été formée du démembrement d'une autre paroisse voisine. Lors du démembrement en question, aucune entente n'a été faite, au sujet des taxes, et de la responsabilité de la nouvelle paroisse, à l'égard des dettes ou obligations contractées AVANT l'érection civile.

Le Conseil de la paroisse démembrée a-t-il le droit de réclamer du nouveau Conseil les TAXES dues et à venir? De quelle manière doivent être payées ces taxes?

R.—Lorsqu'une nouvelle municipalité est formée aux dépens d'une autre, voici la position dans laquelle se trouvent les contribuables de la nouvelle municipalité.

L'article 50 du Code Municipal nous dit en substance, que dans ce cas particulier, "les contribuables dont les propriétés sont détachées d'une municipalité pour former une municipalité nouvelle, ou pour être annexées à une autre, sont tenus au paiement de toutes taxes ou contributions imposées dans la municipalité dont ils faisaient partie avant la demande qu'ils ont faite pour être détachés de la dite municipalité."

Quant aux dettes de l'ancienne municipalité démembrée, voici ce que dit l'article 52 du même code.

Article 52. C. M. Quand une municipalité est démembrée par suite de la formation d'une nouvelle municipalité ou de l'annexion de son territoire à une municipalité existante, la dette ou l'actif, selon le cas, est divisé au prorata (ou en proportion) de l'évaluation de la propriété foncière; etc.

Ajoutons que la corporation obligée à régler les dettes et obligations communes, est celle qui régit le territoire contenant dans ses limites, la plus grande partie de la municipalité divisée ou démembrée. Cette même corporation a, de ce fait, le droit d'imposer, par règlement, des taxes sur tout le territoire qu'elle régit avant son démembrement.

Faisons remarquer que la municipalité qui est ainsi chargée des dettes, peut réclamer et exiger directement, de la nouvelle municipalité, la part contributive de cette dernière aux dettes et obligations.

Voici ce que dit la loi au paragraphe 2 de l'article 54 du Code Municipal.

Art. 54. La corporation tenue au règlement des dettes et obligations communes peut aussi:

a. Réclamer et exiger directement de la corporation chargée de l'administration de toute partie de territoire affecté à ces dettes et obligations, après trois mois d'un avis dûment signifié, la part totale due collectivement par tous les propriétaires ou occupants des biens imposables compris dans telle partie de territoire; ou

b. Lorsque la dette ou obligation est due par versements semi-annuels ou annuels, réclamer et exiger après la signification d'un avis de trois mois indiquant l'échéance et la part due de chacun de ces versements la part totale due collectivement dans chacun de ces versements, à l'échéance de chacun d'eux, par tous les propriétaires ou occupants des biens imposables dans telle partie de territoire. Pour déterminer la part totale des dettes ou obligations communes dues par versements, la corporation tenue au règlement doit se baser sur le rôle d'évaluation en vigueur lors du démembrement.

La corporation "chargée de l'administration" de telle partie de territoire, (généralement la nouvelle municipalité), ainsi affectée, peut recouvrer des contribuables obligés à ces dettes et obligations, par voie de règlement ou répartition ce qu'elle a ainsi payé.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration

88, Côte de la Montagne

Revue publiée par un comité de techniciens.

Imprimée par "Le Soleil", Ltée.

Tél. 4297 :: :: Case Postale 129

Occasion unique

d'acquérir un troupeau d'excellente souche qui en peu de temps vous formera une basse-cour de choix.

Pour faire place à nos 2000 poulets en élevage, il nous faut disposer d'une forte partie des sujets adultes que nous avons choisis avec grand soin pour nos parquets de reproduction de la saison qui s'achève.

Retenez sans retard un certain nombre de ces volailles de qualité exceptionnelle, tant au point de vue de la race que de la ponte.

C'est un placement avantageux.

Prix Races

Poules d'un an et

Poules de 2 ans \$ 2.00 Rhode Island rouge.

Cogs et coquets. \$ 5.00 Plymouth Rock barrée.

L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec

Basse-cour Belvédère,

Chemin Ste-Foy, Québec.

PIECES DE REPARATION

Nous sommes en position de vous fournir dans les meilleures conditions possibles, toutes pièces de réparation, de machines agricoles, écremeuses, engins à gasoline, poëles, etc., que vendait autrefois la Cie Julien, Limitée. Confiez-nous vos commandes, elles recevront une attention toute particulière.

ARRACHE-PATATES

PRIX D'OCCASION

Il nous reste en magasin quelques Arrache-Patates O.K. No 1 et No 5B, provenant de la faillite Julien que nous offrons à un prix absolument intéressant. Ces arrache-patates sont absolument neuves.

FOURNAISES SANS TUYAU

Le chauffage sûr et économique par excellence que nous conseillons fortement à tous les cultivateurs. Nous vendons la meilleure marque qui soit. Ecrivez-nous immédiatement pour avoir prix et spécifications. INSTALLATIONS GRATIS.

J.-A. Gauvin & Gilbert

Eng.

1116 St-Valier Québec

VE
LUND

MONTREAL:
Coopérative Fédér

Beurre:

1,000 b. pasteur

32 1-8c la l

Pasteurisé, 300 b.

Non pasteurisé, 1

750 b. No 2, vend

ISLE VERTE, C

750 b. vendues à

MAR

MONTREAL:

Mercantile Exch

Beurre:

Pas de vente.

Gould's Cold Sto

1,000 b. vendues

ST-PASCAL, Qu

280 b. vendues à

Fromage:

Gould's Cold Sto

2,500 b. vendues

MERC

MONTREAL:

Mercantile Exch

Beurre:

Pas d'offre.

United Dairymen

Fromage blanc.

837 b. No 1, vend

59 b. No 2, refusé

16c.

Fromage coloré.

602 b. No 1 r

16½c.

VOS

27½-33pc

28 B.W., G

"Ge., "A

"Tax

Nous

demande,

Envoy

vous dire

d'achat de

No 740, 7

41c la

Toute

C